

Postulat Christa Calpini et consorts – Un jeune bien formé mérite d’être aidé pour trouver son premier emploi

Texte déposé

S’il existe de nombreuses possibilités d’être soutenus, dans la recherche d’un emploi, pour les travailleurs qui ont perdu le leur (MMT ou mesures de marché du travail financées par la LACI, AIT ou allocations d’initiation au travail, PET ou programmes d’emploi temporaire subventionnés, SAI ou soutien aux assurés qui souhaitent entreprendre une activité indépendante) ou pour ceux qui n’ont pas de formation (SEMO ou semestres de motivation, AFO ou allocations de formation etc.), il n’en va pas de même pour les jeunes ayant achevé un cursus universitaire (Master), une école spécialisée ou un brevet fédéral.

Côtoyant de nombreux jeunes dans cette situation, âgés de 25 à 28 ans pour la plupart, souvent bardés de diplômes, je constate qu’ils ont de grandes difficultés à trouver un premier emploi. Pourquoi sont-ils confrontés à cette dure réalité? Tout simplement parce qu’ils manquent d’expérience professionnelle. Pour étayer ce constat, il suffit de consulter les annonces d’offres d’emploi dans la presse ou sur les sites: souvent, 3 à 5 ans d’expérience professionnelle sont demandés.

Comment aider ces jeunes qui ne demandent qu’à travailler et dont la formation a coûté cher à notre société? Comment soutenir les entreprises confrontées aux difficultés d’engager, d’intégrer et de faire évoluer ces jeunes bien formés?

Par ce postulat, je demande un état des lieux de la situation (et des actions déjà mises sur pied) et que l’on cherche de nouvelles pistes pour que les jeunes bien formés de notre canton aient plus facilement accès à un premier emploi.

Demande le renvoi en commission.

Puidoux, le 30 août 2011.

(Signé) *Christa Calpini*
et 38 cosignataires

M^{me} Christa Calpini : — Le thème de l’emploi est une préoccupation pour l’ensemble des citoyens de ce pays. De gros efforts ont été faits pour augmenter le nombre de places d’apprentissage et cela a porté ses fruits. Les résultats obtenus sont encourageants. Les travailleurs qui perdent leur emploi ont eux aussi de nombreuses possibilités d’être soutenus et encadrés pour trouver un autre poste. Je les ai mentionnées dans mon texte. Les jeunes ou moins jeunes sans formation peuvent aussi bénéficier des semestres de motivation, par exemple, ou des allocations de formation. Pour plusieurs catégories de personnes cherchant à s’insérer ou à se réinsérer dans le monde du travail, il existe des structures d’aide et d’orientation.

La catégorie dont je parle dans mon postulat, ce sont les jeunes bien formés, avec un master, un diplôme d’école spécialisée, un brevet ou une maîtrise, par exemple, et qui peinent à trouver leur premier emploi, cela parce qu’ils manquent d’expérience

professionnelle. Or, pour avoir de l'expérience, il faut pouvoir travailler. Ces jeunes ont entre 25 et 28 ans pour la plupart, ils habitent le plus souvent chez leurs parents et sont motivés à mettre leurs compétences au service d'une entreprise. Ils répondent aux offres d'emploi et souvent leur profil de formation correspond à la demande, mais il leur manque les trois à cinq ans d'expérience dans le domaine requis pour le poste. Ces jeunes sont un peu laissés à eux-mêmes et ne font peut-être pas toujours les bonnes démarches pour trouver le premier emploi correspondant à leur profil. Je le rappelle, leur formation a coûté cher à la collectivité.

Par ce postulat, je demande un état des lieux de la situation. Je demande comment éventuellement soutenir les entreprises confrontées aux difficultés d'engager, d'intégrer, de faire évoluer en leur sein ces jeunes bien formés. Je demande que l'on cherche de nouvelles pistes pour aider les jeunes Vaudois bien formés à décrocher leur premier emploi. Je demande aussi le renvoi en commission de ce postulat muni de plus de vingt signatures. Merci de votre soutien.

Le postulat, cosigné par au moins 20 députés, est renvoyé à l'examen d'une commission.